

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales
Tél : 04 74 31 30 09
Fax : 04 74 31 32 13

CD/JLD/SG – 2021

**DECISION PORTANT NOMINATION EN QUALITE DE
CHEF DE POLE
N° 2021 – 020**

Le Directeur,

- Vu les articles L6416-1 à L6416-3 du Code de la Santé Publique ;
- Vu l'article R6146-2 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la liste présentée par Monsieur le Docteur MATAS Olivier, Président de la Commission Médicale d'Établissement ;

Régularise la NOMINATION en qualité de Chef de Pôle :

- Monsieur le Docteur RAGUÉ Philippe en qualité de Chef de Pôle Chirurgie Médico-Technique à compter du 1^{er} décembre 2019 ;
- Monsieur le Docteur CHAMBON Marc en qualité de Chef de Pôle adjoint Chirurgie Médico-Technique à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Madame le Docteur SAUVANT Adriane en qualité de Chef de Pôle adjoint Femme-Mère-Enfant à compter du 23 novembre 2020.

Fait à Vienne,

Le 18 juin 2021,

Le Directeur

Christian DUBLÉ

